



Charges locatives peut on avoir le détail

Par **marina**, le **02/03/2010** à **09:11**

Bonjour,

Je suis en location depuis le 15 juillet

l'agence qui gere mon appart me reclame 266 euros pour 6 mois de charges locatives
comprenant entretien chaudiere

eaux

jardin

portail

je trouve cela excessif

j'ai demandé un décompte que l'on m'a fait

j'ai une seule facture d'un contrat d'entretien renouvelé d'une valeur de 97 euros qui va du 20
Mars 2009 au 19 Mars 2010!

Que puis je faire?

merci